



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLÉRANS

COMPTE RENDU DU 14 OCTOBRE 2025

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS,
Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, Mme NISSATO

ABSENT

M. REVERSADE

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 30 septembre 2025 à l'unanimité.

2. Personnel communal

Le Conseil Municipal prend acte du retour de M. ROUX. Celui-ci aura la possibilité de bénéficier d'un mi-temps thérapeutique d'une durée de deux mois.

3. Changement d'assiette de chemins ruraux

- Leycot, les Neuf Pierres, Meynoye

Suivant l'article L161.10-2 du Code rural, le changement d'assiette ne nécessite plus de commissaire enquêteur dans le cas d'un simple échange de parcelles. Le dossier est simplement consultable en mairie.

Le Conseil Municipal donne son accord pour des échanges sur ces trois secteurs, et prend des nouvelles délibérations en ce sens en remplacement de celles émises lors du précédent Conseil le 30 septembre 2025.

- La Tuilière de Crocherie

Le changement d'assiette est rendu nécessaire du fait du déplacement d'une canalisation d'eau potable du domaine privé au domaine public.

Le Conseil Municipal valide le projet présenté sur le plan et donne l'autorisation à M. le Maire de faire le nécessaire pour procéder à l'échange de parcelles.

4. Situation budgétaire

M. le Maire présente quelques ajustements budgétaires :

- Recettes

Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales, Fonds départemental (DMTO), Fonds de péréquation de la taxe professionnelle, pour un montant de 23 841,44 €

- Dépenses

Ventilation des recettes sur différents postes (voirie, réparations...)

Le Conseil Municipal approuve ces ajustements à l'unanimité.

5. Cérémonie du 11 novembre

Les invitations ont été distribuées. Les participants au repas doivent s'inscrire avant le 6 novembre.

6. Prochaine réunion

18 novembre 2025 à 19h

Fin de la réunion : 20h40